



Lou Courcoussoun

Mairie de MARIE – Hôtel de Ville – 06420 MARIE – tél. 04.93.02.03.73

n° 2 -juin 2001

Editorial

Cette année pour la commémoration de la victoire du 8 mai 45, nous avons décidé d'apporter quelques nouveautés au protocole habituel.

Placée sous le signe de la jeunesse avec les enfants du village munis d'un drapeau tricolore et une population très nombreuse. Je tiens d'abord à féliciter les enfants pour leur participation. Ensuite, je remercie toute l'assistance qui démontre l'attachement au village mais aussi et surtout lors de cette cérémonie du souvenir la reconnaissance envers nos disparus qui ont payé de leur vie notre liberté lors des différents conflits.

A l'issue de la manifestation, j'ai en accord avec le Conseil, à l'intention de la population, fait un point sur la position financière communale et l'avancement des travaux du foyer, puis défini la stratégie communale à court et moyen terme.

C'est aussi avec une grande satisfaction que je vois les associations se recréer ou s'ouvrir davantage aux membres de notre communauté. Je ne puis que féliciter et encourager leurs dirigeants à poursuivre cette voie.

Le Maire

Communauté de Communes.

Depuis le 1^{er} janvier 2000, nous sommes membres de la Communauté de Communes de la Tinée, collectivité qui a remplacé le SIVOM de la Tinée. Après une année d'existence, quels sont les effets de l'intercommunalité sur l'équilibre financier des communes ?

Le système des contributions budgétaires pèse directement sur le budget communal. Ainsi les services mis en place dans le cadre intercommunal se traduisent, bien sûr, par une augmentation de la pression fiscale communale. Toutefois s'ils avaient été instaurés par la Commune, l'incidence aurait été plus importante. La mise en commun des moyens est génératrice d'une économie qui doit se traduire par un service rendu équivalent, voire de qualité supérieure mais à moindre coût. De plus, très souvent le service mis en place sur le plan intercommunal, ne pourrait être pris en charge par une seule commune faute de moyens nécessaires et d'une population suffisante.

Pour 2000, la contribution budgétaire de MARIE à la Communauté de Communes a été d'un montant de 121.127 francs (64 847 francs au titre des impôts locaux et 56 280 francs pour les ordures ménagères). L'intercommunalité ayant dans un premier temps repris les attributions du SIVOM, mais développe désormais dans de nombreux secteurs son rayon d'action.

EN BREF :

A retenir dès à présent sur vos agendas:

Samedi 14 juillet : Fête Nationale avec dépôt d'une gerbe au monument aux Morts

Dimanche 22 juillet : 1^{er} rallye de courcoussoun, concentration cycliste départementale de 8 heures à 11 heures 30

Dimanche 29 juillet : Repas de la Société de Chasse

Mardi 14 août : Spectacle de Marionnettes offert à la population

L'agenda de vos élus communaux.

- ✓ **16 mai** : Au Pont de Clans, réunion de la commission des écoles/multimédia/électricité (Présidence attribuée pour la durée du mandat à la commune de Marie).
- ✓ **18 mai** : A Saint Sauveur, réunion Syndicat Interdépartemental Vallée de l'Ubaye (SIVU de La Bonnette).
- ✓ **28 mai** : A La Manda, réunion des Maires.
- ✓ **29 mai** : A Saint Sauveur, réunion cantonale avec M. AISSOU Sous-Préfet.
- ✓ **8 juin** : Réunion de travail à la Mairie avec les services de l'ONF au sujet de : la nouvelle tire forestière, la réalisation d'une piste d'accès à la vacherie d'Ullion, la mise en valeur et l'exploitation du territoire forestier, la vente de bois aux particuliers.
- ✓ **7 juin** : Au pont de Clans, réunion de la commission Finances de la communauté de communes.
- ✓ **9 juin** : Au Pont de Clans, conseil communautaire : vote du compte administratif.
- ✓ **12 juin** : A Clans, réunion d'information par les Services Préfectoraux et le Trésor Public sur l'Euro.
- ✓ **15 juin** : A Marseille, au Conseil Régional états généraux des élus.
- ✓ **18 juin** : A Nice, à la Préfecture réunion sur la réforme du code des marchés publics.
- ✓ **19 juin** : A Nice, au Centre Administratif Départemental réunion de l'Association des Elus de la Montagne.
- ✓ **20 juin** : A Carros, réunion de travail élus et EDF.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

✓ Assemblée Générale de la Pétanque Mariole : Une équipe renforcée.

L'A.G. des boulistes s'est déroulée dernièrement sous la présidence de Michel PARENT en présence de nombreuses personnes, après les mots de bienvenue, la parole fut donnée au Maire qui assura les membres du soutien de la Mairie. Le Président établit ensuite un compte rendu moral et sportif de la saison écoulée. Il invita les personnes désireuses de prendre une part active à la vie du club à présenter leur candidature. Les élections du nouveau bureau ont donné :

Président : PARENT Michel, **Vice Président** : MALLET Gérard, **Secrétaire** : François FUENTES, Adjoint : GARSJ Chantal, **Trésorier** : DE BORTOLI Joseph, **Adjoint** : MONTANDON Gérard, **Membre du bureau** : DEVENTER Jean Marc. De nombreux concours sont d'ores et déjà programmés dont certains en nocturne. Pour les deux premiers concours les classements ont été les suivants :

Le 1^{er} mai : 1^{er} PHILIP Paul, 2^{ème} DE BORTOLI Angèle, 3^{ème} STEPPEL Michèle

Le 24 mai : 1^{er} STEPPEL Gérard ; 2^{ème} DE BORTOLI Angèle, 3^{ème} STEPPEL Michèle.

Ces concours se sont clôturés par une partie de grillade offerte par le club.

Calendrier des prochains concours inter membres : 2 juin (N), 16 juin, 30 juin (N), 8 juillet, 15 juillet, 21 juillet (N), 4 août, 15 août, 18 août (N), 26 août, 2 septembre, 16 septembre. (N) =nocturne

Le Dimanche 12 août : 4^{ème} Grand Prix du Canton.

✓ Le point sur les activités de la Société de chasse :

Le bureau de l'association des chasseurs est composé de :

Président : BLANC Alain, **Vice Président** : GIUGE Jean Paul, **Secrétaire** : BLANC Stéphane, Adjoint : ALVAREZ Régis, **Trésorier** : BLANC Jean Marie, **Adjoint** : BLANCHI Louis, **Membre du Conseil d'administration** : ALVAREZ Christian.

Récemment sous l'égide du conseiller cynégétique, de l'ONC et de la Garderie, un comptage des chamois a été effectué sur le territoire communal par les sociétaires. 66 chamois ont été dénombrés, cette opération vise à définir un plan de chasse adapté pour la prochaine saison. Par ailleurs la société organise le **dimanche 29 juillet** à midi un repas ouvert à la population du village et amis, les inscriptions d'un montant de 100 francs (50 francs pour les enfants de 10 à 15 ans, enfants de moins de 10 ans gratuit) se font dès à présent auprès des sociétaires.

✓ L'association Sports, Loisirs, Jeunesse, Culture de MARIE vient d'être créée avec pour objectif l'animation du village et la distraction des villageois et estivants.

Le bureau est composé de : **Président** : BOYAVAL Sylvie, **Vice Président** : BLANC Jean Marie, **Trésorier** : AUSTRUY Françoise, **Adjoint** : GUIDO Yves, **Secrétaire** : GIUGE Valérie, **Adjoint** : CANNELLA Jeanne, **Membres du bureau** : Ouvert à toutes les personnes de bonne volonté.

Un programme d'animations a déjà été élaboré :

Samedi 14 juillet : jeux pour enfants, concours,

Mardi 14 août : en soirée bal costumé pour enfants,

Samedi 18 août : Méchoui : inscriptions auprès du secrétariat de Mairie avant le 1^{er} août (tél.04.93.02.03.73) Participation : adultes 100 francs, enfants de 10 à 15 ans 50 francs, enfants de moins de 10 ans gratuit.

Samedi 1^{er} septembre : durant la journée Fête du Pain avec un repas pris en commun, chacun pourra confectionner et ainsi faire partager ses talents culinaires, les desserts seront réalisés par les enfants sous la conduite des parents et grands - mères qui pourront donc aussi transmettre leur savoir faire. En soirée Bal au foyer communal.

Dimanche 2 septembre : Fête de la Nativité avec au programme : Messe suivie de la procession, cérémonie au monument aux Morts, accueil des personnalités suivi d'un apéritif d'honneur offert à la population. La matinée sera animée par un groupe folklorique. ;

VIE LOCALE :

✓ **De nouveaux résidents à l'année :**

Le logement communal situé au dessus de la Mairie vient d'être entièrement rénové, à moindre coût, par le travail de l'employé communal. Depuis le 1^{er} juin, il est loué comme résidence principale à **Mlle Jeanne CANNELLA** (agent hospitalier à la maison de retraite de LA TOUR) et à **M. Karl TORDO** (mécanicien dans l'entreprise de travaux publics La Sirolaise). Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux habitants qui viennent s'installer à demeure et ainsi enrayer l'exode rural de notre village.

✓ **Débroussaillage autour du village :**

Suite aux rappels successifs des autorités préfectorales, il est demandé à tous les propriétaires de terrains, de prendre leurs dispositions afin de se conformer à la réglementation en vigueur : (voir directives aux panneaux informations de la Mairie)

✓ **Carnet :**

C'est avec plaisir que nous apprenons la naissance de **Léa Maria LAURENT** née le 28 avril 2001 à Ville di Pietrabugno en Corse. Tous nos vœux au nouveau né et sincères félicitations aux parents

✓ **Paraula d'aqui :**

Anen veire cauke prouverbi Nissart soubre lou travai, li bestia :

CU ES LOUNC A MANGEA ES LOUNC A TRAVAILHA (celui qui est lent à manger est lent à travailler)
AU BEN ESTRE NOUN SI VA SENA FATIGA (le bonheur ne vient pas sans fatigue)
LA BOUANA GRUPPIA FA LA BOUANA BESTIA (la bonne mangeoire fait la bonne bête)
CAN QUE BAOUA, NOUN MOURDE (Chien qui aboie ne mord pas)
FAIRE L'AE PER AVE DE BREN (faire l'âne pour avoir du foin)

Un espace vous est réservé n'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles, idées

Comité de Rédaction : René OTTO-BRUC, Gérard STEPPEL - Mairie de MARIE
06420 MARIE - Tél. : 04.93.02.03.73 FAX :04.93.02.01.34.